RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DES **HAUTES PYRENEES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure

SÉANCE DU 25 juillet 2024

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au comité syndical: 16 En exercice : 16 Présents : 11 Absents : 5 : 0 Procuration Qui ont pris part à la

L'an 2024, le 25 juillet, à 9 H 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents: Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, André MIR, Louis RICARD, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, André DUBAN, Dominique FOURCADE-LAVIGNE, Alain PENEVEYRE, Jean-Michel MARIA et René

* 11

Absents excusés: Mr Didier BRUN

Date de la convocation

1er juillet 2024

délibération

Absents: Mrs Philippe SPITERI, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Lucien FERRAS

A été désigné secrétaire de séance : Mr Louis RICARD

Date d'affichage:

1er juillet 2024

Objet de la délibération :

Attribution du marché pour les contrôles et diagnostics des réseaux d'assainissement existants ou nouvellement crées

Monsieur le Président indique aux membres du comité qu'une consultation a été lancée et publiée le 25 juin 2024 sur la plateforme « emarchespublics.com » pour la réalisation de contrôles et diagnostics programmés de réseaux d'assainissement et/ou contrôles préalables à la réception de tronçons de réseaux d'assainissement nouvellement créés.

......

La remise des offres a été fixée au 17 juillet 2024, à 12 heures. L'ouverture des plis a été réalisée le 17 juillet 2024, à 16 heures.

2 entreprises ont fait parvenir une offre.

0 entreprise a déclaré ne pas pouvoir présenter d'offre.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et financière, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement et techniquement avantageuse.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture le,

Les membres du comité syndical:

Vu le rapport d'analyse des offres annexé, Entendu, l'exposé du Président,

- décident, à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise SARP SUD OUEST dont le siège social est situé 8 avenue Manon Cormier 33530 BASSENS et l'Agence ZI de l'Echangeur, rue du 18 juin 1940, 64000 PAU.
- autorisent le Président à signer le marché.

Les sommes sont prévues au Budget primitif 2024

Délibération N°19-07-2024

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
Jean MOUNIQ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINIS DE 1924 CO19

Accusé de réception en préfecture 065-256501057-20240725-Del-20224-C019

Date de réception en préfecture 065-256501057-20240725-Del-20224-C019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINIS DE 1924-C019

SYNDICAT D'ASSAINIS D'ASSAINIS

DE LA HAUTE VALLEE D'AURE Promenade du Bernet 65170 VIELLE-AURE